



**HAL**  
open science

## L'apprentissage par les compétences

Annaëlle Ansel

► **To cite this version:**

| Annaëlle Ansel. L'apprentissage par les compétences. Education. 2022. dumas-03975929

**HAL Id: dumas-03975929**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03975929>**

Submitted on 6 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Écrit réflexif

# Diplôme Universitaire SVT

# 2021/22

**L'apprentissage par les compétences**

Soutenu par Annaëlle ANSEL.

En présence de la commission de soutenance composée de :  
Hélène GASNIER

# Sommaire

Introduction / Origine du sujet	3
1. Des difficultés personnelles	3
2. Le constat d'un conseil pédagogique	4
3. Problématique et objectifs de recherche de cet écrit réflexif	5
Partie 1 : Repères institutionnels et théoriques	6
1. L'objectif des apprentissages par les compétences	6
2. La mise en place du socle commun des compétences	7
3. De la note chiffrée vers la compétence	8
Partie 2 : Mise en place du recueil de données dans l'établissement et analyse	9
1. Méthode utilisée	9
2. Les résultats du questionnaire	10
3. L'évolution de ma pratique avec cette recherche	18
Conclusion	19
Bibliographie	21
Annexes	22

# Introduction / Origine du sujet

## 1. Des difficultés personnelles

En tant que stagiaire, j'ai déjà effectué une année de stage au sein d'un lycée en évaluant les élèves uniquement avec des notes chiffrées, basées sur des connaissances et n'incluant pas forcément les compétences (ou bien de façon maladroite). Suite à des difficultés rencontrées dans ma pratique pendant cette année, notamment avec une mise en place des compétences trop superficielle dont les activités n'étaient pas réellement construites autour des compétences et les critères de réussite des échelles descriptives n'étaient pas adaptés au niveau des élèves et à la compétence elle-même (annexe 1), j'ai été placée en situation de renouvellement qui m'a permis d'être affectée pour une seconde année de stage au Collège Paul Langevin à Couëron.

Dès les premiers jours, mes tuteurs et moi-même avons défini des axes de progression à partir de mes difficultés, dont l'approche par compétences qui me posait le plus de problème, afin de progresser et de parfaire ma pratique. N'ayant jamais construit de séquences autour des compétences mais uniquement via des connaissances et des notes chiffrées, je rencontrais d'importants obstacles dans ma pédagogie et ma façon d'évaluer dans ce collège qui ne se fait qu'avec des compétences et non des notes chiffrées.

Il était donc urgent de me remettre en question et de bouleverser ma pratique pour m'adapter à cette approche par compétences (APC) que je ne savais pas mettre en oeuvre en ce début d'année scolaire. Cela m'a demandé beaucoup de travail, de recherche et de réflexion mais je continuais de faire face à des difficultés. Je ne parvenais pas à définir des objectifs clairs de compétences. Mes activités s'articulaient autour de connaissances mais manquaient de fond et de mise en pratique de compétences. La construction de mes échelles descriptives était fastidieuse et manquaient d'explicitation et de logique.

En participant à un conseil pédagogique, je me suis aperçue que ces difficultés n'étaient pas commune aux enseignants stagiaires mais également aux enseignants en terme général. C'est à ce moment que j'ai également choisi ce sujet pour pouvoir réfléchir à l'origine de mes difficultés et celles de mes collègues et comment nous pourrions y remédier.

## **2. Le constat d'un conseil pédagogique**

Suite à un conseil pédagogique animé autour de l'apprentissage par les compétences, j'ai pu constaté que des obstacles, des résistances et des incompréhensions pouvaient entraver la mise en place et l'utilisation des compétences du côté de l'équipe pédagogique : « *Faut-il tenir compte de toutes les évaluations par compétences en faisant leur moyenne ?* » ; « *Faut-il des niveaux ou des notes chiffrées ?* » ; « *S'il n'y a pas de notes au collège, quel impact y aura-t-il quand les élèves seront au lycée ?* » ; « *Avons-nous l'obligation de mettre en place ces compétences et qui doit prendre cette décision ?* » (paroles d'enseignants au cours du conseil pédagogique du 21/09/2021).

Un des problèmes principaux de cette mise en place est l'harmonisation de l'utilisation des compétences entre l'école primaire, le collège et le lycée ainsi qu'au sein même du collège Paul Langevin d'un point de vue interdisciplinaire. Les matières du collège ne semblent pas utiliser les compétences de la même façon, ce qui peut avoir pour conséquence une perte de compréhension avec les élèves et les parents d'élèves une fois qu'ils lisent les bulletins de leur(s) enfant(s).

De nombreux enseignants ont toujours eu l'habitude d'utiliser des notes chiffrées, également basées sur des savoirs uniquement, et cette transition vers les compétences peut chambouler leur pédagogie et leur enseignement. Du côté des parents, eux aussi n'ont souvent connu que la note et le fait de se retrouver face aux compétences peut engendrer des incompréhensions sur les résultats scolaires de leur(s) enfant(s).

Ces obstacles m'ont interpellée en tant que stagiaire qui y suis moi-même confrontée dans ma formation et qui font partie de mes axes de progression et de réflexion depuis le début de l'année scolaire 2021/2022, d'où le choix de ce sujet.

### **3. Problématique et objectifs de recherche de cet écrit réflexif**

La majorité des enseignants du collège Paul Langevin est favorable à cette transition des notes vers les compétences afin de progresser et prendre l'élan de l'école élémentaire, ainsi que pour inciter la mise en place des compétences au lycée. Toutefois, comme dit précédemment, des obstacles sont à déceler et à franchir. C'est pour cela que cet écrit réflexif aura pour but de répondre à la problématique suivante :

Quels sont les obstacles à la mise en place de l'évaluation par compétences dans un établissement scolaire et comment les surmonter ?

Pour y répondre, cet écrit s'appuiera sur des repères institutionnels et théoriques autour des objectifs d'apprentissage des compétences sous plusieurs angles.

# Partie 1 : Repères institutionnels et théoriques

## 1. L'objectif des apprentissages par les compétences

Les compétences reposent sur des connaissances, des savoirs-faire et des comportements ou des capacités intellectuelles. L'approche par compétences (APC) apparaît aujourd'hui de plus en plus dans tous les domaines des activités humaines. Dans le domaine de l'éducation, l'APC se réfère plutôt à « une capacité de mobiliser diverses ressources cognitives pour faire face à des situations singulières ». (Gérald Boutin, 2004). Ainsi, tous les acteurs de l'éducation sont en mesure d'acquérir et d'utiliser ces compétences dans l'exercice de leur profession.

Durant leur scolarité, les élèves acquièrent des connaissances et des compétences indispensables et obligatoires à l'issue de leur scolarité (de leur 6 ans à leur 16 ans). Ces compétences s'instaurent dans un socle commun de connaissances, de compétences et de culture qui se divise en 5 domaines (Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture (Décret n°2015-372 du 31 mars 2015). Ces 5 domaines donnent une vision d'ensemble des objectifs des programmes de l'école élémentaire et du collège ([annexe 2](#)). La maîtrise de ces domaines se fait progressivement au cours des 3 cycles (les cycles 2, 3 et 4 couvrant l'école élémentaire et le collège) selon un enseignement dit spiralaire (qui aborde de nouvelles compétences et connaissances tout en remobilisant ce qui est déjà acquis). Leur évaluation et acquisition a pour objectif de positionner l'élève à un niveau de maîtrise dans chaque composante du socle sous la forme d'un bilan effectué à chaque fin de cycle dans le Livret Scolaire Unique (LSU) (JO du 2-4-2015 ; BOEN n°17 du 23-4-2015).

## 2. La mise en place du socle commun des compétences

Le socle commun est défini par le décret numéro 2006-830 du 11 juillet 2006 et se met en place à partir de la rentrée 2007 dans les écoles primaires et progressivement au collège depuis la rentrée 2009.

L'acquisition du socle par les élèves se fait grâce aux professeurs qui se réfèrent aux programmes des bulletins officiels (BO) précisants chacun :

- les spécificités du cycle en cours
- Les contributions des enseignements de chaque matière enseignée au socle commun.
- Les attendus de fin de cycle pour chaque enseignements

Les enseignants construisent donc leur progression autour de ce socle de connaissances et de compétences en prenant en compte les modalités de sa mise en oeuvre. Le socle constitue un cadre de référence qui permet de confirmer en fin de cycle que les élèves ont bien acquis une culture scolaire commune (Décret n° 2015-372 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture, 31 mars 2015).

L'évaluation des compétences dans la pratique des enseignants doit donc contribuer à faire progresser les élèves et qu'ils s'en rendent compte grâce à des évaluations bienveillantes, formatrices, explicites et adaptées. Cette méthode a pour but de favoriser la motivation des élèves et leur engagement dans leur scolarité. « *Les pratiques d'évaluation, que ce soit à l'école primaire, au collège ou au lycée, sont au coeur des préoccupations de tous les acteurs de l'Éducation nationale, animés par la volonté de faire réussir chaque élève.* » (Inspection pédagogique régionale, académie de Poitiers, 2017).



### 3. De la note chiffrée vers la compétence

Le système d'évaluation selon des notes suivant un barème sert à objectiver la progression d'un élève selon des moyennes par discipline. « *Les élèves et leurs parents sont habitués à des notes fréquentes. Les pratiques de notation des professeurs sont si centrales dans leurs activités que le changement est difficile à concevoir. Les moyennes annuelles par discipline permettent la gestion des flux d'élèves (passage dans la classe supérieure, redoublement, orientation).* » (Merle, P, 2012). Ce système de notation, pour certains élèves, peut stimuler leur compétitivité au sein d'un groupe ou de la classe. La motivation des élèves est liée à leur réussite ou par des circonstances extérieures (punition, récompense, approbation des parents...) (Théorie de Deci et Ryan, 1977). Les élèves sont donc face à une motivation liée à des facteurs extrinsèques. Si bien que, lorsqu'un élève n'obtient pas une note satisfaisante, il peut vite se dévaloriser, se démotiver et ainsi créer une aversion pour le système scolaire (Le livre scolaire, 2016).

Nous pouvons distinguer deux périodes : celle de l'avant-évaluation avec une pédagogie axée sur la transmission et le contrôle des connaissances et celle de l'après-évaluation avec une pédagogie axée sur la formation individualisée des élèves grâce à l'instauration du socle commun des connaissances et des compétences (Beaupied, A, 2009).

Le système d'évaluation selon des compétences permet d'observer l'acquisition ou non des compétences par un élève en fonction d'un niveau obtenu grâce à des activités variés au service de la réussite de l'élève. Pour évaluation une compétence, le professeur construit des échelles descriptives incluant des critères de réussite pour les 4 niveaux d'apprentissage (et non plus un barème de point uniquement). Le professeur décèle donc les points à améliorer et les points forts d'un élève pour qu'il puisse le guider par la suite dans sa progression (ce que l'on appelle les évaluations diagnostiques). L'élève peut comprendre plus précisément ce qu'il doit travailler et ce qu'il maîtrise déjà. Ainsi, l'élève se sentira valoriser et favoriser dans ses apprentissages grâce à des évaluations formatives qui ne prennent pas forcément en compte les erreurs passées. Sa motivation

viendra du plaisir de sa réussite dans une compétence qui sera validée à l'issue d'une évaluation sommative. L'acquisition d'une compétence fait donc sens aux élèves qui se mettent au travail grâce à des facteurs de motivation intrinsèques au milieu scolaire (Le livre scolaire, 2016).

Nous pouvons comparer ces deux méthodes d'évaluation à l'effet Pygmalion. Si un élève est évalué par des notes et n'obtient que des mauvais résultats, il sera persuadé d'être un mauvais élève et n'obtiendra à l'avenir que des mauvais résultats par manque de motivation. Tandis qu'un élève évalué par des compétences pourra comprendre ce qu'il doit encore travailler et ce qu'il sait déjà faire. Sa motivation se base sur des petites attentions positives qui lui permettent ainsi de progresser et d'obtenir des résultats de plus en plus positifs puisqu'il est persuadé d'être capable de réussir (Elisabeth Deswarte, 2019).

## Partie 2 : Mise en place du recueil de données dans l'établissement et analyse

### 1. Méthode utilisée

L'objectif étant de savoir quels sont les obstacles à la mise en place des compétences dans un établissement, le recueil de données s'adressera dans un premier temps au corps enseignant puisque ce sont eux qui ont la possibilité d'étudier et d'appliquer les compétences dans leur enseignement.

Pour répondre à notre problématique, un questionnaire en ligne est proposé à l'ensemble des professeurs du collège Paul Langevin avec les questions suivantes :

**Question 1 :** Parvenez vous facilement à créer une progression autour des compétences ?

**Question 2 :** Vos méthodes de travail ont-elles évolué entre un système de notation classique (par notes ou par compétences notées) et une approche par compétences non notées ?

**Question 3 :** Avez-vous fait face à des difficultés lors du passage des notes (ou compétences notées) vers les compétences non notées ?

**Question 4** : Globalement, quelles difficultés rencontrez-vous dans l'utilisation des compétences non notées ?

**Question 5** : Les modalités de mise en oeuvre de ce socle sont-elles suffisamment explicites dans les bulletins officiels pour vous ?

**Question 6** : Avez-vous déjà suivi une formation pour vous aider à mettre en place cet enseignement. Si oui, lesquelles ?

**Question 7** : « *Le socle commun des connaissances et compétences a été mis en place à la rentrée de 2009 dans les collèges.* » D'après votre expérience, pensez-vous que son instauration soit acquise dans l'ensemble des établissements actuellement ?

**Question 8** : Avez-vous des retours des élèves concernant l'évaluation par compétences ?

**Question 9** : Avez-vous des retours des parents concernant l'évaluation par compétences ?

*Ces deux dernières questions feront l'objet d'une analyse présentée lors de la soutenance orale de cet écrit. Cela nous permettra d'avoir également un regard extérieur au corps enseignant sur l'évaluation par compétences. Les commentaires des enseignants sur ces questions sont cependant disponibles en [annexe 3](#).*

Les résultats feront l'objet d'une analyse quantitative, selon les statistiques des réponses, et qualitative, grâce aux commentaires transmis par les collègues professeurs pour approfondir l'analyse des résultats.

Pour les professeurs volontaires, le questionnaire peut faire suite à une interview pour préciser les méthodes de mise en place des compétences par matières et les difficultés rencontrées en fonction de celle-ci. En effet, les applications des compétences sont diverses en fonction de la matière enseignée qui n'ont pas les mêmes attendus du fin de cycle (AFC) et connaissances et compétences associées (CCA).

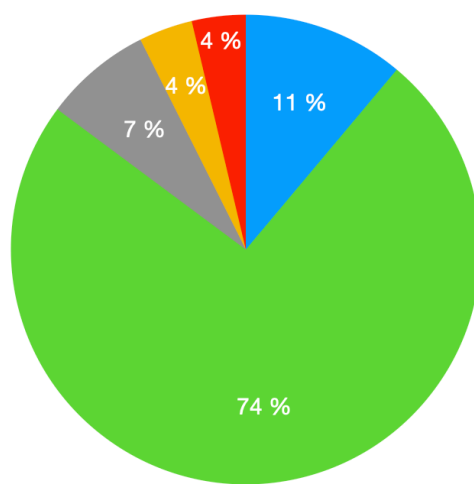
## **2. Les résultats du questionnaire**

Les résultats statistiques du questionnaire seront présentés sous forme de diagrammes. Tous les commentaires écrits par les professeurs se trouveront en [annexe 3](#). Le questionnaire a été envoyé à une trentaine de professeurs avec environ 25 réponses.

Cette étude statistique et les résultats ne sont donc pas représentatifs de l'avis de l'ensemble des enseignants du collège Paul Lanvegin et ne peuvent donc pas être officiellement utilisés pour une analyse à plus grande échelle.

**Question 1** : Parvenez vous facilement à créer une progression autour des compétences ? (25 réponses)

● oui ● Plutôt oui ● Je ne sais pas ● Plutôt non ● Non



### **Analyse des commentaires des enseignants :**

La mise en place d'une progression par compétences est un processus qui se met en place avec le temps et l'expérience dans le cas des enseignants ayant connu notamment les notes chiffrées.

Les enseignants en pratique depuis peu ne connaissent que cette méthode d'enseignement. Ils sont donc habitués à cette organisation puisque leur formation tournaient déjà autour du socle commun des connaissances et compétences. En discutant avec eux, je me suis d'ailleurs rendue compte que ces enseignants pouvaient venir en aide à ceux en difficulté qui n'ont pas forcément eu la formation requise pour mettre en place ce socle.

Dans mon cas, j'ai déjà dû évaluer les élèves avec des notes donc la transition vers les compétences a sûrement influencé l'apparition des difficultés que j'ai évoqué au début de cet écrit. J'ai donc pu faire appel à ces collègues à l'aise avec les compétences pour améliorer ma pratique.

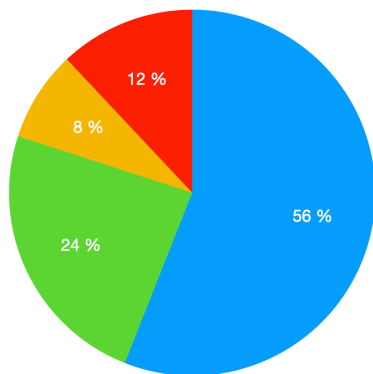
L'apprentissage par les compétences est une approche intéressante qui permet d'évaluer plusieurs fois les élèves selon une même compétence mais avec un contexte et une situation d'accroche différente. Travailler plusieurs fois une même compétence permet aux élèves de s'entraîner et de progresser, ce qui valorise leur travail et leurs résultats. En référence au cadre théorique, le professeur décèle donc les points à améliorer et les points forts d'un élève sur une même compétence pour pouvoir ensuite adapter sa progression en conséquence.

La mise en place du socle est également l'occasion de construire une progression en équipe (exemple des sciences et technologies en cycle 3 avec les professeurs de SVT, Physique-Chimie et de Technologie) et donc une cohésion au sein des apprentissages et des enseignements proposés aux élèves. Dans le cadre institutionnel, nous avons évoqué les 5 domaines de compétences que les élèves doivent maîtrisés pendant leur scolarité. La mise en place d'une progression autour de compétences communes par équipe ou par un ensemble de matières serait donc plus explicite et compréhensible pour les élèves et se rapprocheraient davantage des objectifs de base du socle. C'est également grâce à ce travail d'équipe que la mise en place des compétences est devenue plus simple et compréhensible dans le cadre de ma pratique.

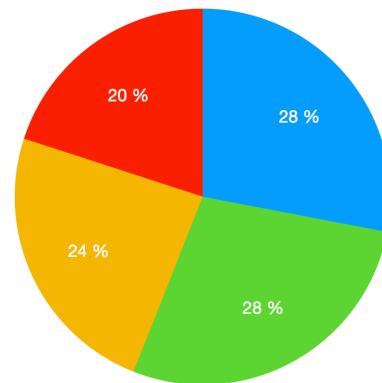
**Question 2 :** Vos méthodes de travail ont-elles évolué entre un système de notation classique (par notes ou par compétences notées) et une approche par compétences non notées ? (25 réponses)

**Question 3 :** Avez-vous fait face à des difficultés lors du passage des notes (ou compétences notées) vers les compétences non notées ? (25 réponses)

● oui ● Plutôt oui ● Je ne sais pas ● Plutôt non ● Non



● oui ● Plutôt oui ● Je ne sais pas ● Plutôt non ● Non



### **Analyse des commentaires des enseignants :**

#### Les points positifs :

Évaluer et enseigner par compétences permet d'avoir une vision différente sur notre façon d'enseigner. C'est-à-dire, d'après mon expérience et les échanges que j'ai pu avoir, qu'il faut parfois imaginer sa séance du point de vue de l'élève afin de répondre aux questions suivantes : « que va-t-il apprendre aujourd'hui ? » ; « que va-t-il apprendre à faire ? », par exemple. Cela nécessite une réflexion et un remaniement des apprentissages constants (et donc une évolution des méthodes d'apprentissages faisant référence aux résultats de la question 2). Pour cela, les enseignants sont davantage vigilants à la forme et au fond des apprentissages ainsi qu'à la façon dont ils vont aborder une nouvelle compétence, la renforcer ou l'évaluer. Cela demande beaucoup de travail mais c'est ce qui permettrait de faire évoluer notre pratique.

Les enseignants trouvent les compétences plus représentatives du fonctionnement de la société tandis que la note est plus arbitraire. « Cette façon d'évaluer met en exergue

*les réussites et échecs des élèves, elle oblige l'enseignant.e à tenir compte de la diversité des élèves face à l'acquisition des compétences et donc pose la question de la remédiation et de la nécessité de ne pas tenir compte de l'échec dans les bilans faits au cours de la scolarité. L'évaluation formative devient une nécessité.* » (un commentaire très construit d'un enseignant).

### Les points qui posent problème :

Les compétences donnent une vue globale des acquis des élèves puisqu'il n'y a que 4 niveaux tandis que l'évaluation chiffrée permet une analyse plus fine du travail des élèves (grâce à un barème précis par exemple) et il est plus difficile de s'en défaire quand un enseignant était habitué à l'utiliser.

Moi-même confrontée à ce problème, je me suis demandée comment je pourrais apporter davantage de nuances dans mes évaluations par compétences. Pour cela, j'ai commencé par différencier ma façon de corriger les copies des élèves en fonction de leur niveau de compétence habituel. Par exemple, un élève qui a des difficultés habituellement peut avoir un niveau 3 (confirmé) s'il a progressé mais ce niveau ne sera pas le même pour un élève qui d'habitude est plutôt à l'aise et qui obtiendra un niveau 2 (apprenti) ou 3. Le niveau d'exigence entre ces deux élèves ne sera donc pas le même.

Dans le référentiel théorique, nous avons dit que : « L'évaluation et l'acquisition des compétences par les élèves a pour objectif de positionner l'élève à un niveau de maîtrise dans chaque composante du socle ». Dans ma pratique, j'en ai déduit qu'on ne pouvait pas positionner les élèves sur un niveau en fonction de critères généraux et communs à tous mais qu'il faut positionner les élèves en fonction de critères adaptés au niveau de chacun avec un degré d'exigence différent.

De plus, pour continuer de préciser mes évaluations de compétences, j'essaie d'émettre davantage de critères de réussite adaptés à chaque niveau avec de temps à

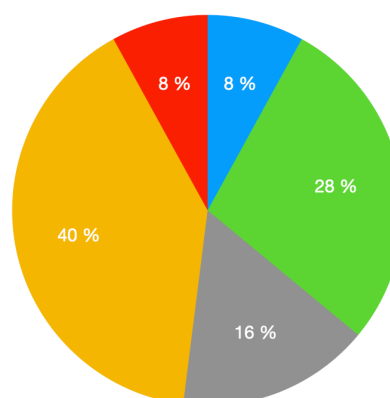
autre l'affichage d'un curseur de progression entre chaque niveau pour indiquer si un élève est « niveau 3 de justesse » ou « niveau 3 avancé pour bientôt avoir niveau 4 ».

Selon les enseignants, les élèves ne font pas forcément attention aux critères de réussite et ne retiennent que le niveau de compétence attribué sans en comprendre sa signification. J'ai notamment rencontré ce problème avec les 6e et les 5e en début d'année. Pour palier à la difficulté d'explicitation des compétences pour les élèves, j'ai fait en sorte de construire des échelles descriptives claires et de les faire construire par les élèves afin qu'ils comprennent la raison pour laquelle nous travaillons une compétence en particulier. Pour cela, j'ai fait appel aux évaluations diagnostiques, à l'auto-critique des élèves et j'ai fait en sorte qu'ils fassent un travail de réflexion sur la compétence en amont de l'activité faisant appel à cette même compétence. Ainsi, en voyant leur échelle descriptive, ils ont davantage le réflexe de s'y référer étant donné que ce sont eux qui l'ont construite ([annexe 4](#)).

Autrement, pour remédier à ce problème de précision de l'évaluation par compétences, des professeurs proposeraient de déterminer le niveau de maîtrise grâce à un niveau intermédiaire entre le niveau 3 et le niveau 4.

<b>Question 4</b> : Globalement, quelles difficultés rencontrez-vous dans l'utilisation des compétences non notées ? (19 réponses)	<b>Question 5</b> : Les modalités de mise en oeuvre de ce socle sont-elles suffisamment explicites dans les bulletins officiels pour vous ? (25 réponses).
--	--

● oui ● Plutôt oui ● Je ne sais pas ● Plutôt non ● Non





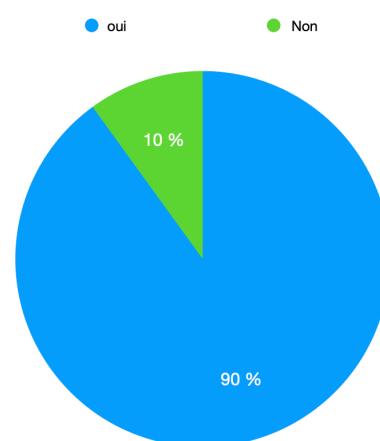
Il peut être difficile pour les enseignants d'expliquer le principe et les objectifs des compétences aux élèves et aux parents qui sont habitués au système de notation chiffrée classique. Mais cette difficulté se fait de plus en plus rare étant donné que les établissements scolaires, notamment dans le premier degré (depuis 2007), mettent en place de plus en plus les compétences dans les apprentissages (depuis 2009 dans le secondaire). De plus, quelques enseignants ont davantage le réflexe de consulter les collègues de primaire et leur pédagogie pour les guider.

Certaines compétences semblent être plus difficiles à travailler de façon répétées par rapport à d'autres car les programmes ne le permettraient pas forcément. On peut corrélérer cette difficulté aux résultats de la question 5.

Il y aurait également une difficulté à construire les échelles descriptives des évaluations par compétences afin de les rendre suffisamment efficaces et explicites pour les élèves et les parents. Nous avons déjà trouvé des outils pour palier à ce problème cités précédemment concernant les élèves. Pour les parents, il faut encore trouver des pistes de réflexion qui feront l'objet d'une analyse lors de la soutenance orale.

**Question 6 :** Avez-vous déjà suivi une formation pour vous aider à mettre en place cet enseignement. Si oui, lesquelles ? (20 réponses)

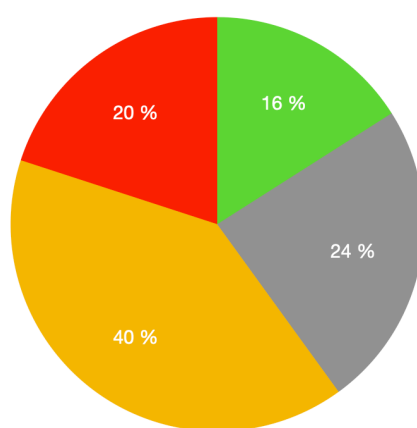
Nous constatons que la mise en place du socle commun des connaissances et des compétences s'accompagne également de formations mises à disposition pour les enseignants dans les établissements scolaires, des formations disciplinaires ou dans le cadre du CECRL (cadre européen commun de référence pour les langues) qui concerne les enseignants de langue.



Entre eux, les enseignants forment également des groupes de travail entre collègues d'où la construction d'une progression en équipe possible et réalisable comme citée précédemment.

**Question 7 :** « Le socle commun des connaissances et compétences a été mis en place à la rentrée de 2009 dans les collèges. » D'après votre expérience, pensez-vous que son instauration soit acquise dans l'ensemble des établissements actuellement ? (25 réponses).

● oui ● Plutôt oui ● Je ne sais pas ● Plutôt non ● Non



L'hétérogénéité des résultats à cette question peut s'expliquer par l'expérience des enseignants. Les enseignants ayant pratiqué dans plusieurs académies ou établissements peuvent affirmer que l'application des compétences dépend des académies et de l'harmonisation des apprentissages entre les établissements scolaires et / ou entre disciplines d'un même établissement.

En effet, il se peut que des collègues ou des disciplines ne mettent pas encore correctement ce socle en place tandis que dans un autre établissement ou dans une autre académie, ce socle soit totalement acquis.

### **3. L'évolution de ma pratique avec cette recherche**

#### L'évolution de ma pratique pendant la réalisation de cet écrit :

Pendant cet écrit, j'ai pu comparer les difficultés rencontrées par mes collègues aux miennes. Le travail d'analyse de ces difficultés m'a permis de trouver des pistes de résolution que j'ai pu tester et partager avec mes collègues. Ces pistes de résolution que j'ai pu décrire tout au long de cet écrit continueront probablement d'évoluer au fil des années scolaires par la rencontre des autres enseignants dans mes futures mutations académiques.

Je me suis rendue compte que la mise en place du socle des compétences et des connaissances demande une réflexion et une rétrospection constante de mon travail, de ma façon d'enseigner et d'évaluer. Pour progresser en tant qu'enseignante, il est donc nécessaire de se former régulièrement et de se construire une « boîte à outils » adaptée à chaque situation d'enseignement et aux différents profils d'élèves.

#### L'évolution de ma pratique dans les années suivant cet écrit :

Mon établissement de stage m'a permis cette année de développer les compétences professionnelles relatives aux compétences efficacement étant donné que l'ensemble du corps enseignant à adopter ce système malgré les difficultés rencontrées. J'ai moi-même apporté mes connaissances acquises à l'INSPE dans le but d'aider mes collègues n'ayant pas bénéficié de cette formation récente grâce à un travail d'équipe avec l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Cette expérience professionnelle acquise dans ce collège me servira sans doute dans mes prochaines affectations. Ce que j'ai appris et acquis grâce au travail d'équipe dans ce collège peut être reproduit dans un autre établissement en vue d'influencer la mise en place du socle qui ne serait pas aussi développé et ainsi transformer les résultats de la question 7 vers des réponses davantage positives.

Étant bientôt néo-titulaire quittant les bancs de l'INSPE, je pense jouer un rôle important dans cette mise en place du socle commun des connaissances et compétences notamment dans l'accompagnement des enseignants en transition, de l'évaluation chiffrée basée sur des connaissances vers l'évaluation par compétences uniquement. Tout comme mes tuteurs et mes collègues l'ont fait pour moi cette année.

## Conclusion

Notre questionnement de départ était : Quels sont les obstacles à la mise en place de l'évaluation par compétences dans un établissement scolaire et comment les surmonter ?

Dans cet écrit, nous avons mis en évidence les différents obstacles rencontrés par une équipe d'enseignants et moi-même :

- un manque de précision dans les niveaux de compétence attribués aux élèves.
- Un manque de clarté dans les programmes.
- Un manque d'harmonisation entre matières et entre établissements.
- Des difficultés de compréhension chez les parents et les élèves.
- Une remise en question régulière de notre travail couplée à une capacité d'adaptation en fonction des besoins des élèves.
- Des difficultés à bien comprendre et appliquer le fond et la forme liés au travail de chacune des compétences.

Ces difficultés sont révélatrices d'une transition entre l'évaluation par des notes chiffrées vers l'évaluation uniquement par des compétences comme le veut le socle commun de connaissances et compétences depuis 2007/2009. Même si cette transition est longue et tardive, elle montre que les enseignants prennent en compte l'importance de la mise en place du socle commun et ses objectifs d'apprentissage et qu'ils souhaitent

l'appliquer. Ce serait plus inquiétant s'il n'y avait pas de difficultés rencontrées à cause d'un défaut d'application du socle par l'ensemble des enseignants.

Ces difficultés sont généralement rencontrées par les enseignants qui ont enseigné selon d'anciennes méthodes et qui ont besoin de temps, de soutien de la part des collègues et de formations pour pouvoir y palier. J'y ai moi-même été brièvement confrontée lorsque je suis passée d'un établissement à l'autre avec différentes façon de fonctionner et d'évaluer.

Ces difficultés sont surmontées par un travail régulier des enseignants et la mise en place d'outils communs permettant d'évaluer les élèves selon des critères explicites et bienveillants en vue de favoriser leur motivation et leur progression pour chacune des compétences.

Je suis arrivée dans ce collège avec des difficultés que j'ai pu surmonter grâce à l'entraide entre enseignants. Leurs conseils et leurs outils qu'ils m'ont transmis m'ont permis d'être de plus en plus à l'aise avec l'utilisation des compétences dans mes séquences qui sont devenues beaucoup plus explicites et agréables pour les élèves comme pour moi ([annexe 4](#)).

Selon moi, je ne pourrai jamais dire que ma pratique par compétences est parfaite. Je pourrai toujours progresser et m'adapter aux profils des élèves ou des classes voire des établissements. Je changerai bientôt d'établissement à la rentrée 2022 et ce que j'ai acquis et expérimenté dans ce collège ne sera pas identique à l'établissement qui m'attends mais, je l'espère, similaire. Cela me demandera un travail de réadaptation où je serai certaine d'avoir la formation requise pour le faire.

## Bibliographie

Beaupied, A. (2009). L'évaluation par les compétences. *Idées économiques et sociales*, 155, 71-77. <https://doi.org/10.3917/idee.155.0071>

Merle, P. (2012). 14. L'évaluation par les notes : quelle fiabilité et quelles réformes ?. *Regards croisés sur l'économie*, 12, 218-230. <https://doi.org/10.3917/rce.012.0218>

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. (2021, mai). Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. éducol I - Direction générale de l'enseignement scolaire. <https://eduscol.education.fr/139/le-socle-commun-de-connaissances-de-competences-et-de-culture>

Ministère De L'éducation Nationale De La Jeunesse Et Des Sports. (2015, novembre). Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports. <https://www.education.gouv.fr/le-socle-commun-de-connaissances-de-competences-et-de-culture-12512>

Le livre Scolaire. Evaluation par compétences : faut-il arrêter les notes ? (2018, 17 mai). #PROFPOWER. <https://profpower.livrescolaire.fr/notes-evaluation-par-competences/>

# Annexes

## Annexe 1

<b>Communiquer dans un langage scientifiquement approprié</b>			
<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
Nous avons eu besoin du professeur pour comprendre certains phénomènes et notions scientifiques.	Nous avons compris beaucoup de notions scientifiques mais nous avons eu besoin d'aide pour trouver leur place dans la réponse à la question	Les éléments scientifiques requis pour répondre à la question étaient compris et nous savions à peu près où les placer dans notre recherche	Les notions et le vocabulaire scientifiques que nous avons recherchés et exploités sont incorporés de façon logique dans notre travail sans aide.

<b>Recenser, extraire, organiser et exploiter des informations à partir de documents en citant ces sources, à des fins de connaissance et pas seulement d'information</b>			
<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
Nous avons des difficultés à nous mettre au travail et à comprendre comment répondre à la question.	Nous nous sommes organisés pour répondre à la question mais nous avons besoin de l'aide du professeur pour créer notre support de recherche.	Nous étions organisés et avons réfléchi ensemble pour présenter nos résultats et répondre en grande partie à la question sans l'aide du professeur	Nous nous sommes repartis les différentes tâches pour nos recherches et notre production et nous avons su répondre à la question posée

# LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture concerne les élèves âgés de 6 à 16 ans. Il identifie les connaissances et les compétences indispensables qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire.





### **Annexe 3 : Les commentaires des professeurs au questionnaire**

**Question 1 :** Parvenez vous facilement à créer une progression autour des compétences ?

Les "étapes" de la progression se mettent en place d'années en années (pas toujours simple mais intéressant)
Je suis enseignant depuis seulement 5 ans et je n'ai donc connu que cette manière d'évaluer les élèves. Donc par de comparaison avec l'évaluation par note ...
L'évaluation par compétences est intéressante lorsque l'on peut évaluer à différents moments de l'année la même compétence et ainsi favoriser la progression des élèves
Nous avons fait la progression en équipe ce qui nous a permis de bien cibler le niveau attendu pour chaque compétence en fonction du cycle
Nous fonctionnons en projet principalement, donc la progression est adaptée à un travail "projet" (technologie)
Il est intéressant de cibler des compétences par période et d'utiliser les thèmes et les savoirs faire comme prétexte pour les travailler.
Les enseignants d'EPS travaillent depuis très longtemps avec les compétences qui s'expriment dans différentes activités support et dans un contexte particulier.

**Question 2 :** Vos méthodes de travail ont-elles évolué entre un système de notation classique (par notes ou par compétences notées) et une approche par compétences non notées ?

Approche des savoirs bien plus vague. Perte de précision sur les connaissances et sur l'usage de celles-ci par le découpage par compétences.
Une vision totalement différente de l'enseignement et un remaniement profond des activités à construire.
L'évaluation par compétences m'a permis de mieux réfléchir aux objectifs attendus et de mieux cibler les "notions" évaluées.
Une approche qui permet d'avoir une vue d'ensemble sur ce que l'on évalue.
Je me sens plus libre d'évaluer les élèves par petits groupes. J'évalue plus le travail en classe et pas seulement les apprentissages
Cette façon d'évaluer met en exergue les réussites et échecs des élèves, elle oblige l'enseignant.e à tenir compte de la diversité des élèves face à l'acquisition des compétences et donc pose la question de la remédiation et de la nécessité de ne pas tenir compte de l'échec dans les bilans faits au cours de la scolarité. L'évaluation formative devient une nécessité.
Cela nous incite à entraîner les élèves sur toutes les compétences, cela très régulièrement.

Aucune évolution sur les méthodes de travail de l'enseignant. En revanche les compétences avec une évaluation chiffrée permet une analyse plus fine du travail ou des compétences maîtrisées par les élèves. La "note" reste une valeur perçue de manière positive par les élèves en réussite. L'approche par compétences non notées est plus globale.

Je suis plus précise quant aux contraintes et aux échelles descriptives.

J'ai l'impression de faire plus attention au fond afin d'être juste dans l'évaluation car avant, avec les notes on se fiait à sa correction

**Question 3** : Avez-vous fait face à des difficultés lors du passage des notes (ou compétences notées) vers les compétences non notées ?

Difficulté à évaluer de manière moins fine (par exemple: grande différence entre 12 et 15, pas de différence en terme de compétences)

mise en place d'échelles descriptives: longues à rédiger, inutiles car non lues par la cible = les élèves. Masque les progrès par une évaluation de 1 à 4, trop vague.

Dans la matière enseignée, l'usage des capacités était déjà utilisé.

Adapter la pratique vers une compétence demande beaucoup de travail et donc de temps

Un peu plus difficile de se rendre du niveau général en tant que PP

Se détacher d'un système noté est difficile

c'était surtout difficile quand la double évaluation était encore de mise

Oui car il a fallu faire des échelles de compétences et cela prend beaucoup de temps à concevoir

Ma difficulté au départ a été de vouloir être trop précise et exhaustive dans les critères d'évaluation. On a l'impression d'être plus "précis" avec une évaluation notée et il est difficile de se détacher de la note. Il faut accepter de reprendre la main sur l'évaluation de nos élèves.

La différence entre "compétence" et "savoir faire" ou "thème support" a également été une difficulté au départ.

Quelques difficultés rencontrées lors de la réunion de rentrée par le professeur principal qui doit donner les arguments en faveur du passage aux compétences non notées.

Non si ce n'est des difficultés d'ordre techniques (logiciel informatique, applications,...). Nous avons travaillé sur 4 logiciels différents depuis ces 10 dernières années, ce qui devient pénible à la longue.

J'ai été plutôt soulagée : les notes ne m'ont jamais parlé et je trouvais que ce système d'évaluation ne reflétait pas du tout ce qui se passait ailleurs dans la société. Les notes étaient assez arbitraires. Les niveaux sont plus parlants et compréhensibles à mon avis.

déterminer les attendus du niveau de maîtrise

**Question 4 :** Globalement, quelles difficultés rencontrez-vous dans l'utilisation des compétences non notées ?

Pas de difficultés réelles mais plutôt vis-à-vis des parents qui sont plutôt demandeurs de notes encore...
ces compétences parlent peu aux élèves. Des intitulés peu clairs ou trop techniques
une perte d'exigence. le bénéfice vendu à la base (ne pas stigmatiser les élèves en difficulté ou échec) n'est pas là: un rouge reste rouge! (un 02/20 qui passe à 07/20 est plus valorisant)
Classement des copies, pour le report dans les logiciels d'évaluation. Effectuer un bilan en fin de semestre, trop peu de références parfois. Quelle signification ?
Parfois, je voudrais un niveau intermédiaire
pas de difficultés
L'utilisation est intéressante mais l'évaluation en 4 niveaux n'est pour moi pas assez nuancée. D'autre part les programmes ne sont pas toujours adaptés pour donner l'occasion de travailler une même compétence souvent
il me manque un niveau entre le 2 et le 3 ( une échelle sur 5 niveau me conviendrait mieux), faire un bilan des compétences évaluées me pose problème car cela ne me semble pas naturel , pas objectif et cela enlève, à mon avis, l'un des intérêts de l'évaluation par compétence
Cela déplaît fortement aux élèves et c'est moins précis. En tant que professeur principal de 3è c'est un système pesant pour les parents qui ne comprennent pas bien et qui sont souvent perdus. Par exemple à la moitié du premier semestre un bilan du bulletin avec donc les compétences a été envoyé aux familles sans commentaires des professeurs et c'était illisible pour eux.
pas vraiment de difficultés. Plus adapté à ma discipline, plus de sens pour les élèves.
Une difficulté à évaluer plusieurs fois la même compétence et une difficulté à déterminer un palier sur des profils d'élèves qui sont entre deux niveaux.
l'échelle des compétences pour les élèves. Ce que j'attends pour chaque niveau (de 1 à 4)
Estimer le niveau scolaire de l'élève en tant qu'a professeur principal. Ce système est moins précis, c'est ma vision..
Je n'ai plus de difficultés majeures pour évaluer mes élèves. La difficulté réside maintenant dans la remédiation et la ré-évaluation qui sont encore à organiser de manières plus formelle.
La construction de l'évaluation des dites compétences.
Convaincre les familles qui regrettent les notes du bien-fondé du passage à l'évaluation sans notes.
L'évaluation est plus globalisante avec les compétences non notées. Si l'on veut maintenir beaucoup de précision dans les acquis des élèves les fiche d'évaluations avec les échelles descriptives sont trop lourdes et incompréhensibles pour les élèves.
On prend l'habitude et je trouve ceci plus facile maintenant qu'au début, mais je trouve que les 4 niveaux sont très vaste et il est difficile d'expliquer à un élève qu'il est apprenti mais au début du niveau et qu'un autre est apprenti mais plus sur la fin du niveau donc qu'il ne lui manque pas grand chose pour passer au niveau confirmé

**Question 5 :** Les modalités de mise en oeuvre de ce socle sont-elles suffisamment explicites dans les bulletins officiels pour vous ?

Un manque de lisibilité pour les parents (parents non francophones notamment)

Oui, mais les sous compétences sont mal organisées dans les référentiels (pronote). Du coup, il est parfois plus simple de n'utiliser que les compétences transversales au détriment des compétences purement disciplinaires.

**Question 6 :** Avez-vous déjà suivi une formation pour vous aider à mettre en place cet enseignement. Si oui, lesquelles ?

oui au collège

Au moment de la réforme du collège + formation dans l'établissement + groupe de travail en Interne en fin d'année ou en début d'année.

formation disciplinaire

oui. Formation disciplinaire

au début, je ne sais plus comment elle s'appelait mais j'avais alors découvert et adopté notamment les échelles descriptives

Oui, au sein de mon établissement par un enseignant expérimenté et référent sur ce sujet.

Oui , uniquement formation interne dans l'Ets

Oui une formation cette année avec une chercheuse en didactique au le collège Paul Langevin

OUI, je ne me souviens pas du nom je crois que c'était "évaluer par compétences"

Oui. Formations disciplinaires au moment de la mise en place de la réforme du collège en 2016.  
Formation disciplinaire collège et lycée à la fin de la mise en place de la réforme.  
Formation sur les échelles descriptives.

Oui / formation sur site

Oui réforme du collège.

Nous avons eu des formations : tout d'abord pour la mise en oeuvre des niveau du CECRL, qui comporte déjà des niveaux de maîtrise, puis une ( ou des) formations sur site.

Oui dans l'académie de Versailles : Evaluer les acquis des élèves par équipe (formation établissement)

**Question 7 :** « *Le socle commun des connaissances et compétences a été mis en place à la rentrée de 2009 dans les collèges.* » D'après votre expérience, pensez-vous que son instauration soit acquise dans l'ensemble des établissements actuellement ?

ce socle commun est valide pour les langues vivantes: on évalue par notes depuis 2009 sur 5 compétences (lire/écrire/ écouter/parler en interaction/ parler en continu)

Beaucoup de collègues ne le mettent pas en pratique

Cela dépend beaucoup des académies. Manque aussi d'harmonisation au sein même des établissements. Je ne comprends pas comment il peut y avoir autant de différences. Toutes les disciplines ne se sont pas emparées du sujet à la même hauteur.

**Question 8 :** Avez-vous des retours des élèves concernant l'évaluation par compétences ?

Certains élèves voient leurs progrès mais la plupart encore veulent des notes.

Les élèves préfèrent les notes.

aucun! seul le niveau compte (donc la note)

Plusieurs élèves regrettent les notes pour se situer (surtout les bons élèves)

Oui ils préfèrent les notes

non

Les élèves ont du mal à se situer et à comprendre l'intérêt

ils préféreraient globalement les notes...

Ils ont parfois besoin d'explication

Oui , ils n'aiment pas du tout et réclament tous un retour aux notes!

la plupart comprennent et ont été évalués de cette manière en primaire

Des élèves qui ont parfois du mal à avoir une lisibilité sur leur progression (4 paliers, peut-être trop juste pour évaluer réellement les progrès.

Oui les élèves aiment bien, sont moins stressés lors des évaluations mais ils demandent parfois à quelle note cela correspond

Ils trouvent le système injuste, car par exemple il peut y avoir une différence importante entre 2 élèves de niveau 2.

Difficulté à comprendre le niveau 2

Oui. Souvent les bons élèves réclament des notes qui permettent de se classer et d'être dans la compétition. Les élèves qui rencontrent des difficultés sont plus à l'aise avec l'évaluation par compétences.

Il est important d'expliquer aux élèves comment cela fonctionne, quels en sont les objectifs et les intégrer dans le fonctionnement ( en réfléchissant aux critères de réussite avec eux par exemple)

Difficile à dire.

Certains sont pour / d'autres sont contre
Oui. les élèves plus en difficultés ne sentent moins dévalorisés avec les compétences qu'avec les notes. A l'inverse les bons élèves préfèrent avoir des notes, car la note permet un détail plus précis. De plus cela leur permet de savoir où ils peuvent progresser, ce qui les motive d'autant plus.
Au début certains élèves qui avaient été évalués à l'aide du système de ceintures, étaient plus à l'aise que ceux qui étaient évalués par des notes.
cela rassure, moins de stress
en comparant leur copie, ils ne comprennent pas toujours les nuances d'évaluation, il faut bien les expliciter

**Question 9 : Avez-vous des retours des parents concernant l'évaluation par compétences ?**

La plupart des parents que j'ai pu voir en réunion sont un peu perdus avec ce système.
Les parents n'y comprennent pas toujours grand chose, c'est trop confus. Les parents préfèrent les notes.
Souvent compliqué à comprendre, de suivre l'évolution, progrès ou pas, de leur enfant. Mais des indications intéressantes pour progresser également.
Oui ils préfèrent les notes
comme les élèves... Les parents demandent régulièrement un retour aux notes
ils préféreraient globalement les notes...
Ils semblent faire trop de comparaison avec ce qu'ils ont connu
Oui, c'est souvent illisible.
Plus compliqué quand les élèves sont passés par la notation chiffrée au collège ou en primaire. Plus compliqué aussi pour le cas du niveau 3e et du brevet
Les avis divergent d'une classe à l'autre, souvent les parents d'enfant en situation de réussite scolaire regrettent les notes et sont attachés à l'ancien système
Même remarque que pour les élèves
Ils ont du mal à jauger le niveau scolaire de leur enfant.
Pas facile à comprendre pour une partie des parents
Les parents comprennent l'objectif quand on prend le temps de leur expliquer. Il est difficile pour eux d'abandonner la note qu'ils ont connue durant leur propre scolarité. Ils trouvent que cela est plus difficile à lire et à comprendre. En effet, une moyenne leur parle plus.. il faut déconstruire cela mais c'est de plus en plus facile à partir du moment où ils n'ont connu que ça à l'école primaire et que la note ne refait pas son apparition au collège.
Une incompréhension devant la multitude de compétences et de couleur.
Même constat que pour les élèves.

Cependant, beaucoup de retour critique et souvent négatifs des parents des "bons" élèves sur les compétences. Manque de repères pour eux. Une certaine confusion aussi avec les différents étapes : notes, compétences avec des notes, compétences sans notes, ... Ils n'ont plus leurs repères et le fait de proposer des systèmes qui changent souvent ces dernières années n'aide pas. De plus, il faut voir les libellés des compétences dans les bulletins pour prendre conscience de leurs incompréhensions...

Les parents ont eu des difficultés - et certains en ont toujours- , surtout les parents des bons voire excellents élèves et parfois à cause des accessits. Il est compliqué de constater que certains lycées de centre ville fonctionnent toujours avec des notes et que c'est nous qui devons ajouter des notes en 3è, afin que nos élèves puissent être considérés par ces établissements, alors même qu'ils ne suivent pas les BO.

demande d'explications

Pas très clair sur les bulletins

## Annexe 4

### Pratiquer des démarches scientifiques et technologiques

Proposer et réaliser une expérience

Niveau 1 Débutant	Niveau 2 Apprenti	Niveau 3 Confirmé	Niveau 4 Expert
Aucun ou 1 critère respecté	2 critères respectés	3 critères respectés	Mon expérience : <ul style="list-style-type: none"><li>- répond à la consigne.</li><li>- Possède d'une expérience témoin.</li><li>- Est réalisée en suivant les étapes et en autonomie</li><li>- Respecte le matériel utilisé.</li></ul>

### Domaine 1 : Pratiquer des langages

Je communique dans un langage scientifique.

Débutant (Niveau 1)	Apprenti (Niveau 2)	Intermédiaire (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
J'ai expliqué l'effet de l'entraînement sous la forme d'un texte.	J'ai organisé mon explication en 2 paragraphes « Je vois que » ; « Donc »	J'ai utilisé des valeurs chiffrées en lien avec mon explication.	Mon expression écrite est de qualité et propre.